

PROCÈS - VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 janvier 2022

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le 18 janvier à dix-sept heures légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques FORMENTY, Maire, les membres du Conseil Municipal.

Étaient présents : M. Jacques FORMENTY - Mme Martine CARZUNEL - M Pascal GODOT – Mme Sophie MARTIN - Mme Alice PIRON

Étaient absents excusés : Mme Pascaline DIDIER-LAURENT a donné pouvoir à Mme Martine CARZUNEL

Mme Gina BAROTIN a donné pouvoir à Mme Sophie MARTIN

M Jean-Luc TEMOIN a donné pouvoir à M Pascal GODOT

M Philippe NIZOU a donné pouvoir à M. Jacques FORMENTY

M Jean-Christophe CHAZAL a donné pouvoir à M. Jacques FORMENTY

M Mathieu DAUFRESNE a donné pouvoir à Mme Martine CARZUNEL

Mme Fanny ROUARD a donné pouvoir à M Pascal GODOT

M Jérôme HAMON a donné pouvoir à Mme Alice PIRON

Mme Nathalie BELLENGIER a donné pouvoir à Mme Alice PIRON

M Daniel LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Sophie MARTIN

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 17 H 00 et propose la nomination de Mme Sophie MARTIN, comme secrétaire de séance. L'assemblée acquiesce à l'unanimité.

I - Approbation du compte rendu du 16.12.2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II - Décision modificative n°4 Budget Commune

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide de procéder au transfert entre chapitres à la section de fonctionnement, sur le budget de l'exercice 2021 :

CHAPITRE	MONTANT
CHAPITRE 011 : Article 6132 Location mobilière	-10 500.00
CHAPITRE 014 : Article 739223 Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	+ 10 500.00
TOTAL	0.00

Personne ne prenant plus la parole, la séance est levée à 17H15